POSTED
at 16 h 18 m

Document N°

STEWARDS
LOG NR 16

SPEED WEEK- SPA - 23/25 Juillet 2021

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT 2021
DECISION N° 1

Affichée à : ...h...

De/From :	LES COMMISSAIRES SPORTIFS / SPORTING STEWARDS	Date :	23/07/2021
A/To :	VOITURE N° 61 – Mauro RICCI & Benjamin RICCI	Heure / Time :	14H00

Les commissaires, ayant reçu un rapport de la direction de course (document no 1) et rapport de poste (document no.1A), ayant visionné les enregistrements de la direction de course, ayant convoqué et entendu le ou le pilote Mauro RICCI (convocation par l'application FFSA n° 1), ont étudié l'affaire ci-après et décident l ce qui suit :

Pilote et voiture N° : Mauro RICCI #61
Concurrent : AKKA ASP lic. 259020
Heure (fait) : 13h22' 25"
Seance : entraînement libre de 12h50 à 13h50

Fait : 1) Dépassement sous drapeau rouge sur la voiture 21
2) Avoir quitté le circuit malgré l' annonce du fait sous investigation sur les écrans du moniteur de chronométrage de la série.

Infraction :
1)Violation de l'article 34.2 du règlement Sportif du championnat de France FFSA GT 2021.
2)Violation de l'article 17.6 du règlement Sportif du championnat de France FFSA GT 2021.

Décision :
Pénalité d' un " STOP&GO" de 5 minutes imposé au début de la séance de qualification prévue à 14h50 le samedi 24 juillet 2021.

Raison : Après avoir examiné minutieusement l'affaire, les Commissaires sportifs ont établi que le pilote, Mr Mauro RICCI n'a pas respecté les feux luminieux rouge allumés et les drapeaux présentés par les commissaires de piste au virage 16. Il a été signalé par le team manager que le pilote, Mr Mauro RICCI, a quitter le circuit pour des raisons privées sans autorisation de la part du Collège des Commissiaires Sportifs ou du Directeur de course.

Il est rappelé aux Concurrents :
que, conformément à l'article 12.2.4 du Code Sportif International de la FIA, la sanction ci-dessus n'est pas susceptible d' appel.

Reçu par le Concurrent :

Signature: .....Sent by mail..... Date: 23/07/2021 heure: h

Mr. MASSILLON Etienne Président Lic. 487 RACB	Mr. BARBIERE Ronald Membre Lic. 1954 RACB	Mr. COOLS Wim Membre Lic. 3481RACB

Copie / Copy : *Pilote, Directeur de Course, Chronométreur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage.*
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board